TAULÉ INFO

N°108 septembre 2017
Prochaine parution : 30/09/17
Tél. 02 98 67 11 14
Fax 02 98 79 01 82
mairie@commune-taule.fr
www.commune-taule.fr
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-18h00
(sauf vendredi 17h)
Samedi matin de 8h30 à 12 h

Bonne rentrée à tous

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) DE TAULÉ
FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre / 14h00 - 18h00
Salles de sports
Sur place : nombreuses animations, structure gonflable, inscriptions, renseignements, etc…

Contact : Juan PUIL 06 19 02 36 72

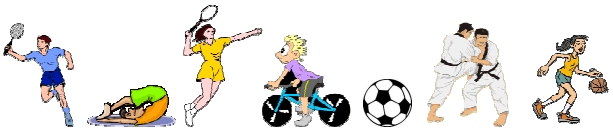

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Expositions à la médiathèque
(espace imagine)

Samedi 16 septembre
de 10h à 12h et de 14h à 16h

vernissage à 11h. Gratuit
Présentation et vernissage de deux expositions:

"Taulé d'hier et aujourd'hui"
(travaux photos réalisés par les enfants des écoles)

"la salle du patronnage"
(collecte de mémoires orales auprès des anciens de Taulé).

Jardins de Coatillès

Lieu dit de Coatilès
(entre Morlaix et Carantec, route de la Corniche, immédiatement à gauche au panneau sortie de St Julien)

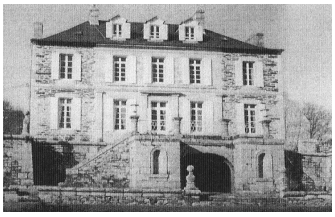

COMMUNIQUÉ

Le nouveau compteur Linky

Depuis décembre 2015, Enedis (ex-ERDF), entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs « Linky ». Linky constitue un élément clé de la transition énergétique. Il va permettre de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière plus optimale sur le territoire en intégrant les énergies renouvelables et les nouveaux usages tels que le véhicule électrique. Il offre aussi de nouveaux services au consommateur (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permet à Enedis de détecter les anomalies et d'intervenir plus rapidement en cas de panne. Le compteur Linky n'utilise pas les radiofréquences, c'est un appareil basse puissance qui communique via le CPL (par les câbles électriques), une technologie utilisée depuis 50 ans déjà dans le cadre des heures creuses/heures pleines. Sa pose dure environ 30 minutes, elle est gratuite et obligatoire. Les habitants sont informés de la date de passage du technicien 30 à 45 jours en amont, par courrier. L'entreprise de pose, Ste MECI-CONSTRUCTEL, missionnée par Enedis, sera facilement identifiable par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » et le poseur sera titulaire d'un badge. Le déploiement commencera à TAULE en septembre 2017. Pour toute information complémentaire, numéro vert Linky **0 800 054 659** ou **www.erdf.fr/linky**.

Récupération de vieux papiers, journaux, livres... à Penzé

Un conteneur complémentaire pour la récupération des papiers et journaux a été installé au port de Penzé.
Il s'agit d'un conteneur vert portant un étiquetage explicatif au profit de Terre d'Espoir Morlaix, association soutenant les actions en faveur de l'enfance en détresse. Ce conteneur est situé sur le parking du port rive gauche (de l'autre côté du pont - route de Saint Pol de Léon).

Vous pouvez y déposer vos vieux papiers,revues, journaux, livres, imprimés publicitaires… si possible ficelés ou ensachés pour faciliter leur manutention.

Le contenu, vidé régulièrement, est déposé par des bénévoles locaux sur le site de l'association, rue de Callac à Morlaix, qui procède au tri des papiers.
Contacts : 06 38 43 30 55 - 06 04 16 66 94

COMMERCE-ARTISANAT

VIE ASSOCIATIVE

GYM POUR TOUS - BADMINTON

Les cours de gym et pilates reprendront **le lundi 11 septembre 2017 - salle de sport STEREDEN** aux jours et horaires suivants :

Gym adultes :
- Lundi 9h00 - 10h00 gym normale
- Mercredi 18h30 - 19h30 gym dynamique
- Vendredi 10h30- 11h30 gym douce

PILATES : Nouveau cours à partir de la rentrée
Mercredi de 19h30 à 20h30

Gym enfants :
- Mardi 17h00 - 18h00 GS – CP
- Vendredi 17h00 - 18h00 CE1 – CE2
- Vendredi 18h00 - 19h00 CM1 – CM2 6ème et plus

Badminton :
- Mercredi 19h00 - 21h00

Zumba:
- Lundi 19h00 - 20h00

Les cours de Zumba commenceront **le lundi 11 septembre – salle Loar**

Les inscriptions seront prises le jour de la reprise.
Important : n'oubliez pas de vous munir d'un certificat médical.

Pour plus de renseignements contacter
- Annick Geffroy 02 98 67 17 86
- Chantal Guirriec 02 98 67 12 68

RANDONNEES PEDESTRES DU JEUDI

A partir du jeudi 7 septembre, retour à l'horaire de journée soit 14 h.
Randonnée d'environ 2 heures sur 8 km.
Découverte des sentiers de Taulé et des communes environnantes.
Ouvert à tous, taulésiens ou non. Gratuit. Pas d'inscription.
Rendez-vous sur le parvis de l'église. Départ à 14 h précises.
Pour tout contact :
Marie-Noëlle JEZEQUEL : 02 98 67 14 40
mail : jyjezequel@wanadoo.fr
Malou MARC : 02 98 67 12 96

DANSE BRETONNE

Les cours reprennent le 8 septembre à 20 heures à la salle municipale de Penzé. Les débutants seront les bienvenus afin de passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur. C'est l'occasion pour les danseurs de l'association, assidus aux entrainements du vendredi, de mettre en pratique les cours et d'être prêts pour le Fest Noz du 23 septembre à Taulé

CLUB CYCLO RANDONNEURS

Tous les dimanches matins à 9h00, rendez-vous des marcheurs sur le parking de la Poste pour des sorties d'environ 2 heures.

Dimanche 3 septembre - Départ 8 h 30
►**Circuit 1 -** (Dénivelé + 744 M)- 78 kms
Taulé-Plouénan-Inra-Ty-Korn-Kermenguy-Sibiril-Kersauzon-Mogueriec-Kerfissien-Plouescat-Tréflez-Plounévez-Lochrist-Moulin du Chatel-Lanveur-Tréflaouénan-Mespaul Kerlaudy-Taulé.
► **Circuit 2** - 65 Kms
Taulé-Plouénan-Inra-Ty-Korn-Kersauson-Mogueriec-Kerfissien-Plouescat-Déchetterie-Lanveur-Tréflaouénan-Mespaul-Kerlaudy-Taulé.

Dimanche 10 septembre - Départ 8 h 30
►**Circuit 1 -** (Dénivelé + 862 m)- 91 Kms
Taulé-Morlaix-Plourin-Plougonven-Lannéanou-Coat-Ar-Herno-Guerlesquin-Trémel-Plestin-Locquirec-Moulin
de la Rive-Guimaëc-Lanmeur-Plouézoc'h-Morlaix-Taulé.
► **Circuit 2** - 65 Kms
Taulé-Morlaix-Plourin-Plougonven-Lannéanou-Croix-Neuve-Pen-Ar-Park-Hir-Plouigneau-Rte de Lanleya-Langolvas-V.noire-Morlaix-Taulé.

Dimanche 17 septembre - Départ 8 h 30
► **Circuit 1** - (Dénivelé + 698 M)- 79 Kms
Taulé-Guiclan-Kermat-Landi-Landerneau-Le Keff-La Martyre-Ploudiry-Loc-Eguiner-Landi-La Poterie-Guiclan-Penzé-Taulé.
►**Circuit 2** - 68 Kms
Taulé-Guiclan-Kermat-Landi-La Roche Maurice- & retour La Poterie-Guiclan-Penzé-Taulé.

Dimanche 24 septembre - Départ 8 h 30
►**Circuit 1 -** (Dénivelé + 868 M) - 92 Kms
Taulé-Penzé-Plouvorn-St-Laurent-Ch.Kerjean-Lanhouarneau-Traonien-Querné-St-Méen-Pont du Chatel-Gare de Tréflez-Casino de Plouescat-Kerfissien-Mogueriec-Kersauzon-Sibiril-Tréflaouénan-Mespaul-Kerlaudy-Penzé-Taulé.
► **Circuit 2** - 65 Kms
Taulé-Penzé-Plouvorn-St-Laurent-Ch.Kerjean-Lanhourneau-Plounévez-Lochrist-Moulin du Chatel-Lanveur-Tréflaouénan-Mespaul-Kerlaudy-Penzé-Taulé.

JUDO CLUB TAULÉSIEN

Les cours reprendront le samedi 16 septembre à 10 h 30, au complexe sportif, salle François Hamon, à l'étage.
Les inscriptions et réinscriptions seront prises sur place.
Pour les débutants, deux séances d'essai sont proposées.
Renseignements : 06 89 74 46 08

LEZ'ARTS JOYEUX

Reprise des activités en Septembre.

CHORALE

Mardi 12 septembre - 20h30 salle Ker an Oll à Henvic.
C'est avec grand plaisir que nous accueillerons toutes les personnes intéressées par le chant choral. Nous voulons étoffer les différents pupitres et attendons des femmes (soprane et alti) et surtout des hommes (ténor et basse). Un essai de 3 répétitions est possible gratuitement, alors n'hésitez pas!

ECOLE DE MUSIQUE

Il reste des places disponibles dans les deux activités, à la salle de musique, Espace Imagine, accès par la rue de Kerloscant.
Guitare : Mardi/Mercredi 13 après-midi avec Yonnel Roué.
Accordéon diatonique : Lundi 11 après-midi avec Mathieu Postic.
Pour toute question sur ces activités ou pour tout autre instrument, contact : 06.61.12.07.57

DANSES DE SOCIÉTÉ

Reprise Jeudi 7 à Locquénolé avec Marie-Claude et Jean-Jacques.
- Débutants 19h00 - 20h00
- Deuxièmes année 20h00 - 21h15
- Troisième groupe 21h15 - 22h30

Vendredi 8 au Roudour à St Martin des Champs avec Chantal Habasque.
- Groupe 4 19h45 à 21h00
- Groupe 5 21h15 à 22h30

A partir du 15 Septembre les cours auront lieu au Centre Gallouëdec à St Martin des Champs aux mêmes horaires
Contact : 02.98.67.15.68

DU CÔTÉ DES ÉCOLES…

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret permettant de modifier les rythmes scolaires est paru le 29 juin dernier.Il permettait de revenir à la semaine de quatre jours sur avis concordants du Maire et du conseil d'école.

Après avoir recueilli l'avis des parents d'élèves et du conseil d'école, il a été décidé de revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017

****

LE CULTE

Dimanche 3 septembre 9h30 Penzé
Dimanche 10 septembre 9h30 Taulé
Dimanche 17 septembre 9h30 Penzé
Dimanche 24 septembre 10h30 messe unique dans la Nouvelle Paroisse à St Pol
Pour tout renseignement concernant baptêmes, mariages, funérailles ou pour toute autre question, s'adresser directement :
- au presbytère de Carantec au 02.98.67.02.72
  du lundi au samedi 9h30 - 11h30
- au presbytère de St Pol de Léon au 02.98.69.01.15
  du lundi au samedi 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00

Prêtre référent du doyenné : Père Guy AUFFRET

****

MÉDIATHÈQUE

Mardi 16h30 - 18h30
Mercredi 10h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
Vendredi 16h30 - 18h30
Samedi 10h30 - 12h30 / 13h30 - 16h00

La médiathèque est fermée les lundis et jeudis
Accès aux ordinateurs gratuit pour tous
02 98 24 76 37
mediatheque@commune-taule.fr

Déchetterie - ker ar big -Taulé

Du 15 avril au 14 octobre
Du lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 18h
Fermeture le mardi.

PERMANENCES

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

INSERTION DES JEUNES DE 16 à 25 ANS
Z.A. La Boissière – Rue Jean Caërou - Centre Multi-Service 29600 MORLAIX - Tél : 02.98.15.15.50
Mail : ml@missionlocalemorlaix.asso.fr
Permanence : les mercredis 6 et 20 septembre

A.D.I.L

Association Départementale d'Information sur le Logement
Permanences à Morlaix Communauté les 2ème et 5ème *mardis, 9h - 12h / 14h - 18h, les 3ème et 4ème mardis 14h - 18h*
Site : https://www.adil29.org

A. D. M. R

Aide à Domicile en Milieu Rural
Le bureau de l'ADMR est ouvert le matin de 9h à 12h sans RDV, les après-midi de 14h à 17h sur RDV. Espace Imagine Tél. : 02.98.79.02.43

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES du TERRITOIRE DE MORLAIX

Permanence : lundis 4 et 18 septembre, 13h30 - 17h00
Site : https://www.rpam-morlaix.com/
TEMPS D'EVEIL
Lundis 11 et 25 septembre. Inscription à partir du 06/09 au 02 98 88 17 34
http://www.agglo.morlaix.fr, rubrique "pratique" puis "annuaire petite enfance", ainsi que la page "Centre de l'Enfance" de notre site.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le jeudi 21 septembre 9h00 - 12h00
Prendre rendez-vous au 02.98.88.99.90

CAUE

Permanence : Mardi 5 septembre.

PROBTP

Permanence tous les 1ers et 3èmes mardis du mois ainsi que tous les vendredis, 9h30 - 12h30 sans RDV / 13h30 - 17h30 sur RDV, au 02 40 38 15 15.

ÉTAT CIVIL MAI

Naissances

5 juillet **Théo LEOST, 47 rue de Kerloscant**
24 juillet **Noé GUILLOU, 77 rue Michel Le Saout**

Décès

6 juillet **Désiré GUEGUEN, 2 rue de Kerriou**
13 juillet **Simone MASSON, 4 rue du Bel Air**

AGENDA

2-3 septembre : **AGRIFETE à GUICLAN**, organisé par les JA du canton de Taulé
9 septembre **FORUM DES ASSOCIATIONS**, salle Loar et Héol.
23 septembre **FEST-NOZ** organisé par les Cyclo-Randonneurs
30 septembre **CONCOURS DE BOULE BRETONNE**, salle Heol, organisé par La Boule Bretonne

SAGESSE ET DICTON DE BRETAGNE

Da viz gwengoulou, E teu dour er poullou.
En septembre, aux mares arrive l'eau.

Avant de juger son frère, il faut avoir marché pendant plusieurs jours dans ses souliers.
Proverbe indien

LITANIE DES ÉCOLIERS

Saint Anatole,
Que légers soient les jours d'école !
Saint Amalfait,
Ah ! Que nos devoirs soient bien faits !
Sainte Cordule,
N'oubliez ni point ni virgule.
Saint Nicodème,
Donnez-nous la clef des problèmes
Sainte Tirelire,
Que Grammaire nous fasse rire !
Saint Siméon,
Allongez les récréations !
Saint Espongien,
Effacez tous les mauvais points.
Sainte Clémence,
Que viennent vite les vacances !
Sainte Marie,
Faites qu'elles soient infinies

Maurice CAREME

RUES EN SCÈNE

Plourin-Lès-Morlaix le 03 septembre 2017

Balade contée
avec Vassili Ollivro et Jean-Louis Le Vallégant (unicité)
Départ 11h du complexe sportif - Terrain de Pen Ar Roz
(prévoir un pique-nique)

14h30 DU-ALL Cie Moral Soul
Chorégraphie urbaine / 25 min
avec Herwann Asseh & Suzie Babinsite.
Site : www.moralsoul.com

15h00 Rien à dire
de et avec Leandre Ribera
Humour poétique / 50 min

16h00 BPM 2.1. Cie Poc
Concert jonglé / 50 min
Auteur : Frédéric Perant
Interprètes : Frédéric Perant, Mikis Papazof & Gaël Levionnois.
Site : www.compagniepoc.com

17h00 Heures Séculaires au 1er mouvement
Cie Les Sélène / Duo aérien / 35 min
avec Laura De Lagillardaie & Olivier Brandicourt.
site www.les-selene.com

Plus d'infos : http://www.morlaix-communaute.bzh,
rubrique Sortir

Transports autocar Morlaix-Roscoff

Roscoff - Morlaix

Jours de circulation	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS
Renvois	1	1	1	1
ROSCOFF, Ferry		07:40		
ROSCOFF, Centre ville	06:55	07:45	12:45	17:15
ROSCOFF, Pontigou	07:00	↓	↓	↓
SAINT-POL-DE-LÉON, Office de Tourisme	07:05	07:55	12:55	17:25
SAINT-POL-DE-LÉON, Ti Kastelliz	07:10	08:00	13:00	17:30
HENVIC, Pont de la Corde	07:15	08:05	13:05	17:35
TAULÉ, Bourg	07:25	08:15	13:15	17:45
MORLAIX, Gare SNCF	07:35	08:25	13:25	17:55
MORLAIX, Viaduc	**07:40**	**08:30**	**13:30**	**18:00**

Morlaix - Roscoff

Jours de circulation	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMeJ JVS	LMMe JVS
Renvois	1	1	1	1	1
MORLAIX, Viaduc	**06:55**	**07:50**	**15:30**	**16:50**	**18:15**
MORLAIX, Gare SNCF	07:00	07:55	15:35	16:55	18:20
TAULÉ, Bourg	07:10	08:05	15:45	17:05	18:30
HENVIC, Pont de la Corde	07:20	08:15	15:55	17:15	18:40
SAINT-POL-DE-LÉON, Ti Kastelliz	07:25	08:20	16:00	17:20	18:45
SAINT-POL-DE-LÉON, Office de Tourisme	07:30	08:25	16:05	17:25	18:50
ROSCOFF, Ferry	07:40	08:35	↑	↑	↑
ROSCOFF, Pontigou	↑	↑	↑	↑	18:55
ROSCOFF, Quai d'Auxerre	**07:45**	**08:45**	**16:15**	**17:35**	**19:00**

Pas d'arrêt à St Pol de Léon Office de tourisme le mardi (jour du marché), arrêt au niveau des Carmes.

JOURNÉES DU PATRIMOINE 16 - 17 septembre 2017

La 34ème édition est placée sous le thème « Jeunesse et Patrimoine ». Près d'une centaine de lieux de notre territoire seront ouverts au public lors de ces deux jours. Admirer des vitraux ou le plafond peint d'une chapelle, débusquer un chêne liège, découvrir des plantes remarquables, suivre la fabrication du pain (du broyage de la farine dans un ancien moulin à sa cuisson dans un ancien four à pain), parcourir un sentier de l'eau ou un circuit de la pierre, visiter les réserves d'une bibliothèque de livres anciens ... Tous les patrimoines seront mis à l'honneur et la plupart présentés par des animations. Un dépliant - disponible dans les mairies et les offices de tourisme - répertoriera l'ensemble des sites ouverts et des animations proposées, également recensés sur le site internet de Morlaix Communauté.
Plus d'infos : http://www.morlaix-communaute.bzh,
Rubrique actualités

FONDATION DU PATRIMOINE –

Donner de la couleur à votre patrimoine !
En partenariat avec la Fondation du patrimoine, Morlaix Communauté accompagne depuis 2010 la réhabilitation et la valorisation de trésors parfois méconnus et menacés. La Fondation du Patrimoine en Bretagne, grâce à son label, permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial, et non protégé au titre des monuments historiques, de bénéficier de déductions fiscales pour des travaux de sauvegarde ou de restauration. La Fondation du Patrimoine est le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale. Pour plus de renseignements, consulter le site de Morlaix Communauté http://www.morlaix-communaute.bzh/Habiter/Renovez-on-vous-aide, le site de la Fondation du Patrimoine www.fondation-patrimoine.org (onglet « Aide au patrimoine privé » - « Le label ») ou contacter le service Culture de Morlaix Communauté culture@agglo.morlaix.fr - 02 98 15 31 87

SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE NON-CLASSÉ

Moulins, kandis, fontaines… : les communes rurales abritent 70% du patrimoine non classé.
Témoignant des interactions entre l'homme et son environnement, ce petit patrimoine représente une réelle richesse culturelle et sociale, et participe à l'attractivité touristique du territoire. Souvent initiées par quelques passionnés, les actions de sauvegarde participent au maintien du caractère denotre environnement, tel que les générations précédentes l'avaient façonné. Le dispositif de soutien à ces projets a été remanié afin d'accompagner les communes et désormais les associations dans leurs initiatives.
+ d'infos : service culture 02 98 15 31 87 ou culture@agglo.morlaix.

Communiqué de presse

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation font progressivement l'objet d'une généralisation à compter 1er avril 2017.

Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture

Pour le permis de conduire

Qu'il s'agisse, en lien avec votre école de conduite, de l'inscription au permis de conduire ou de votre demande de titre après réussite à l'examen, ou de toute autre demande de renouvellement de titre, **des démarches peuvent désormais être réalisées sur Internet** (ordinateur, tablette ou smartphone).

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (primo-accédant, extension de catégorie)
- demande de titre en cas de vol ou perte, détérioration, expiration de sa durée de validité, changement d'état civil, réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
- validation de titre ou diplôme professionnel,
- conversion de brevet militaire.

Tous les éléments de la demande (données d'état civil, photo, signature, pièces justificatives) sont transmis de manière dématérialisée,.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Où en est votre permis de conduire ?

Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'ANTS : **permisdeconduire.ants.gouv.fr.**

Vous pouvez être alerté de la disponibilité de votre permis par mail ou par SMS.

A ce jour, 2200 permis sont en attente de retrait auprès de la préfecture ou sous-préfecture. Ces titres sont conservés durant six mois. Passé ce délai, ils sont détruits.

***

Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise)

La dématérialisation est possible pour

- le changement d'adresse (obligatoire)
- la demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration du certificat d'immatriculation.

Toutes ces démarches sont accessibles à partir du portail : www.demarches.interieur.gouv.fr

→ L'envoi de tous dossiers SIV est toujours possible par voie postale à la préfecture du Finistère, jusqu'au 31 octobre 2017 :
Service d'immatriculation des véhicules, 42 boulevard Dupleix, CS 16033, 29320 QUIMPER Cedex

→ L'ouverture des téléprocédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique.

A compter du 1er juillet 2017, l'accueil de la sous-préfecture de Brest sera fermé au public les lundis et vendredis matin.

Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation, l'accueil restera ouvert exclusivement les mardis, mercredis et jeudis matin de 8h30 à 11h30.

La TÉLÉ-PROCÉDURE : une demande SIMPLIFIÉE pour un traitement plus RAPIDE.

DE NOUVEAUX TEXTES POUR ENCADRER L'UTILISATION DES PESTICIDES

En complément des interdictions d'usages des produits phytosanitaires sur les espaces publics et de la suppression du libre accès à ces substances aux particuliers depuis le 1er janvier 2017, de nouveaux textes sont entrés en vigueur depuis le début de l'année. Ces textes visent à encadrer l'utilisation des pesticides et réaffirment la volonté du législateur à limiter les transferts de produits dans le réseau hydrographique et à protéger les personnes sensibles.

L'arrêté du 4 mai 2017 remplace l'arrêté du 12 septembre 2006 et régit les conditions d'utilisation des pesticides de novembre 2006. Ce texte s'articule autour des thématiques suivantes : dispositions générales, limitation de pollutions ponctuelles et dispositions relatives aux ZNT au voisinage des points d'eau.

Par ailleurs, ce texte est complété par deux arrêtés préfectoraux en date du 11 Juillet 2017.

- **L'arrêté préfectoral n°2017192-002** fixant les mesures destinées à préserver les établissements fréquentés par les personnes vulnérables au risque d'exposition aux produits phytopharmaceutiques.
- **L'arrêté préfectoral n°2017192-003** portant interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau, notamment à 1 mètre de la berge des fossés. A noter que cette interdiction s'applique à tous les produits, y compris les produits dit à « faible risque » ou portant la mention « utilisable en AB ».

Johan CHEVEAU
Animateur environnement
SMHL
ZA de Mes Menez
29410 SAINT-THÉGONNEC LOC-EGUINER
02 98 79 64 89 – smhl29.eaucollect@orange.fr
www.syndicat-haut-leon.fr
Syndicat Mixte des bassins du Haut-Léon

Horaire des marées

Septembre — Heure légale — **Année : 2017**

Date	Pleines Mers						Basses Mers			
	Matin h mn	haut. m	Coef.	Soir h mn	haut. m	Coef.	Matin h mn	haut. m	Soir h mn	haut. m
01 V	02 50	6,50	33	15 34	6,80	37	09 21	4,00	22 01	3,70
02 S	04 09	6,80	42	16 36	7,25	48	10 32	3,55	23 00	3,15
03 D	05 03	7,30	54	17 22	7,75	60	11 23	3,00	23 46	2,60
04 L	05 45	7,75	66	18 02	8,20	72	12 07	2,50	-- --	-- --
05 M	06 24	8,20	77	18 39	8,60	82	00 27	2,10	12 46	2,05
06 M	07 01	8,50	86	19 16	8,85	90	01 06	1,70	13 24	1,70
07 J	07 36	8,75	93	19 51	9,05	95	01 43	1,40	14 01	1,40
08 V	08 12	8,85	96	20 27	9,10	97	02 20	1,20	14 38	1,30
09 S	08 47	8,90	96	21 04	9,00	94	02 58	1,15	15 15	1,30
10 D	09 24	8,75	92	21 42	8,75	88	03 35	1,30	15 52	1,50
11 L	10 02	8,50	83	22 24	8,35	77	04 14	1,60	16 32	1,90
12 M	10 46	8,10	71	23 14	7,85	64	04 55	2,10	17 17	2,40
13 M	11 40	7,65	58	-- --	-- --	--	05 44	2,65	18 14	2,90
14 J	00 19	7,40	53	12 53	7,30	49	06 48	3,15	19 31	3,30
15 V	01 46	7,10	48	14 25	7,25	49	08 12	3,40	21 04	3,20
16 S	03 23	7,25	53	15 54	7,60	59	09 41	3,15	22 26	2,70
17 D	04 36	7,75	66	16 59	8,15	73	10 55	2,60	23 29	2,05
18 L	05 33	8,25	80	17 51	8,65	85	11 52	2,00	-- --	-- --
19 M	06 20	8,65	90	18 36	9,00	94	00 21	1,55	12 41	1,55
20 M	07 02	8,90	97	19 16	9,15	99	01 06	1,20	13 24	1,25
21 J	07 39	9,00	99	19 52	9,15	99	01 46	1,05	14 02	1,20
22 V	08 13	8,95	97	20 25	9,05	95	02 23	1,10	14 38	1,25
23 S	08 44	8,80	91	20 57	8,75	87	02 57	1,35	15 10	1,50
24 D	09 15	8,55	82	21 27	8,40	77	03 28	1,70	15 41	1,90
25 L	09 44	8,20	71	21 57	7,95	64	03 57	2,15	16 11	2,35
26 M	10 15	7,75	58	22 30	7,45	51	04 27	2,70	16 43	2,90
27 M	10 52	7,30	45	23 13	6,95	39	04 58	3,25	17 20	3,45
28 J	11 44	6,85	33	-- --	-- --	--	05 37	3,75	18 12	3,90
29 V	00 19	6,50	30	13 03	6,55	28	06 45	4,20	19 38	4,15
30 S	01 54	6,40	29	14 43	6,65	32	08 28	4,25	21 18	3,90